

# Demande de communication de documents médicaux

La loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé permet l'accès direct du patient à son dossier médical.

Il s'agit plus précisément des informations de santé formalisées, c'est à dire celles auxquelles il est donné un support et qui ont contribué à l'élaboration du diagnostic et du traitement ou à une action de prévention. Est exclue la communication :

- des notes personnelles des médecins
- des informations ayant été recueillies auprès de personnes n'intervenant pas dans la prise en charge du patient.
- des informations contenues dans le dossier et concernant des personnes autre que le patient.

S'agissant des modalités de communication des informations relatives à votre santé, plusieurs possibilités s'offrent à vous (communication directe, par l'intermédiaire d'un médecin ou sur place avec accompagnement d'un médecin). Afin de vous permettre une meilleure compréhension, le CHU vous recommande de vous faire accompagner d'un médecin lorsque vous prendrez connaissance de ces informations.

Ces informations vous seront, en principe, et en fonction des possibilités techniques de l'établissement, délivrées dans un délai de 8 jours suivant réception de votre demande. Ce délai sera porté à deux mois dans le cas où les informations médicales demandées datent de plus de 5 ans.

Je soussigné(e)    Mme     Mlle     M.   
Nom : ..... Prénom : .....  
Nom de jeune fille : .....  
Né(e) le : ...../...../..... Téléphone : .....  
Adresse : .....  
Ville : ..... Code Postal : .....

**Demande la communication :**  de mon dossier médical  
 du dossier médical de : .....

Nom : ..... Prénom : .....  
Né(e) le : ...../...../.....

## dont je suis :

Représentant légal     Père                      signature du mineur si plus de 15 ans  
 Mère  
 Tuteur

Ayant droit d'une personne décédée  
(motif obligatoire de la demande) :

- Connaître les causes du décès
- Défendre la mémoire du défunt
- Faire valoir des droits

## Nature de la demande

- Je demande l'ensemble du dossier médical constitué par le CHU
- Je demande la partie du dossier médical relative à une ou des hospitalisations précises :  
Dates : Du...../...../..... au...../...../..... Service : .....  
          Du...../...../..... au...../...../..... Service : .....  
          Du...../...../..... au...../...../..... Service : .....
- Je demande des pièces particulières du dossier médical :
  - Certificat médical
  - Compte rendu d'hospitalisation
  - Compte rendu d'examen radiologique
  - Radiographies
  - Autres : .....

## Pièces à joindre obligatoirement à votre demande :

- Dans tous les cas, la photocopie de votre carte d'identité.
- Si vous êtes ayant droit d'une personne décédée, la photocopie du livret de famille ou un certificat d'hérédité.
- Si vous êtes titulaire de l'autorité parentale, une photocopie du livret de famille.
- Si vous êtes le représentant légal d'une personne placée sous un régime de protection (tutelle, curatelle...), l'ordonnance du juge vous désignant en tant que tel.

## Mode de communication des éléments du dossier médical :

- Envoi postal à mon adresse
- Envoi postal à un médecin que je désigne :  
Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....
- Consultation sur place dans le service, en présence d'un médecin

## Informations sur les frais de reproduction et d'envoi

J'ai bien noté que le CHU de Besançon m'adressera une facture correspondant aux frais de reproduction et d'envoi des éléments sollicités selon les tarifs suivants :

- 0,25 € pour un format A4 noir et blanc
- 0,35 € pour un format A3 noir et blanc
- 2 € pour un cliché radio – format 24 x 30
- 4 € pour un cliché radio – format 36 x 43
- + Frais d'envoi ou sans frais d'envoi par paiement direct auprès du Service Central des Archives de l'Hôpital Jean Minjoz.

Ce document est à adresser, accompagné des justificatifs, par courrier à :  
CHU de Besançon – Direction des finances et des relations avec les usagers  
2, Place Saint-Jacques – 25 030 Besançon Cedex

Date de la demande :

Signature :